

Conseil général de la Commune de Rochefort - Séance du 11 décembre 2020

Amendement du parti Libéral-Radical

Motion « Protégeons nos sources »

Le groupe PLR propose l'amendement suivant à la motion des Verts « Protégeons nos sources » :

Suppression

Suppression de la phrase suivante :

« De geler les demandes de constructions pouvant impacter de telles sources, jusqu'à ce que l'effet desdites construction sur les sources soient établies. »

Objectif :

Le PLR partage l'objectif des motionnaires mais considère que le gel des demandes de construction est une mesure trop forte.

Nous pensons que nous devons laisser au Conseil communal la recherche de solutions, en s'inspirant d'autres Communes et avec l'appui du Service cantonal de l'énergie et de l'environnement, et en favorisant les négociations avec les propriétaires des terrains qui pourront être impactés par des mesures de protection.

